

Prêtrise, Diaconat permanent, Vie religieuse,

Tout jeune garçon ou fille, tout homme qui ressent une vocation pour le sacerdoce, le diaconat, la vie religieuse peut se confier à tout prêtre de l'UP, mais spécialement au curé modérateur pour un entretien qui le prépare au parcours de la vocation.

C'est une chose noble que de consacrer sa personne au service du Christ au sein de son Eglise. Les familles ont un grand rôle à jouer dans l'émergence d'une vocation religieuse de l'enfant.

AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Eveil à la Foi et Catéchèse familiale : L'inscription est adressée à la responsable (Esther Bürki). L'animation de l'Eveil à la foi est œcuménique et se déroule à La Colombière, St Robert et Gland.

Intention des messes

Toute personne désirant offrir une intention de messe pour un cher défunt, un malade ou une action des grâces s'adressera aux Secrétariats des paroisses pour la mention de : nom, objet, lieu et date de célébration. Pour une intention, un montant minimum de 10,00 CHF est versé au Secrétariat.

Quêtes des funérailles, mariages ou baptêmes

Aux célébrations des funérailles des paniers sont disposés au fond de l'église pour une offrande destinée aux besoins de l'église. Ceci peut valoir aussi pour les mariages et les baptêmes.

Service de la Garde-Suisse au Vatican

Tout jeune homme désirant s'engager dans la Garde Pontificale au Vatican s'adressera au curé modérateur pour un entretien et la recommandation nécessaire.

Institut Romand pour la Formation aux ministères (IFM)

Toute personne désirant se former pour un engagement professionnel en Eglise s'adressera au curé modérateur.

PRÉPARATION ET CÉLÉBRATION DES SACREMENTS

Baptême

Les petits enfants : toute demande est adressée aux Secrétariats des paroisses. La participation des parents à la soirée communautaire de préparation est indispensable, avec la présence des parrain et marraine souhaitée.

Les questions relatives à la date, au lieu, à l'heure, au célébrant sont traitées avec les secrétaires. Tous les baptêmes se célèbrent dans les églises et chapelles catholiques de l'UP.

Les enfants en âge scolaire : toute demande est adressée à la responsable de catéchèse (Patricia Durrer). Une préparation catéchétique est nécessaire.

Les adultes : toute demande est adressée à la responsable du catéchuménat des adultes (Marie-Agnès De Matteo). Un parcours catéchuménal est nécessaire.

Communion

Les enfants : la première des communions est préparée durant un parcours catéchétique obligatoire de deux ans commencé en 5H où l'enfant vit aussi l'expérience du premier Pardon, comme sacrement. La célébration de la fête de la communion est communautaire et a lieu dans la paroisse. L'inscription est adressée à la coordinatrice (Patricia Durrer) et ce, jusqu'aux vacances d'automne.

La communion des grands : concerne les enfants proche de l'adolescence qui n'ont pas communié en 6H. Toute demande est adressée à la responsable (Esther Bürki). Un parcours catéchétique préparatoire est nécessaire.

Les adultes : toute demande est adressée à la responsable du catéchuménat des adultes (Marie-Agnès De Matteo). Un parcours de préparation est nécessaire.

Confirmation

Les adolescents : concerne les jeunes de 11H. L'inscription est adressée à la coordinatrice (Gabriella Kremszner). C'est un parcours qui commence en 10H.

Les adultes : toute demande est adressée à la responsable du catéchuménat des adultes (Marie-Agnès De Matteo). Un parcours de préparation est nécessaire.

Mariage

Toute inscription au mariage doit être adressée aux Secrétariats des paroisses **entre 12 et 10 mois avant** la date choisie pour la célébration. **Nous n'entrons pas en matière** pour les demandes urgentes de moins de dix mois. Ce délai nous permet de :

- régler à temps les questions canoniques et juridiques et obtenir les autorisations et les dispenses, le cas échéant
- préparer les documents nécessaires (actes de baptême, de confirmation, de mariage civil, d'état libre en cas de divorce d'une union précédente...)
- assurer une préparation sérieuse au mariage avec une soirée de mise en route, des sessions de préparation au mariage, des rencontres fréquentes avec le célébrant
- donner du temps au prêtre ou au diacre de planifier la préparation d'autres mariages à son actif

Les prêtres et le diacre de l'UP célèbrent uniquement le mariage du couple dont l'un des deux a son domicile fixe sur le territoire de l'UP et cela dans les églises et chapelles catholiques de l'UP.

Le couple dont la fiancée habite en dehors de notre UP, et qui a choisi notre territoire, vient célébrer avec son prêtre ou diacre après avoir obtenu les autorisations nécessaires de son curé de paroisse.

Réconciliation

Confessions individuelles : les prêtres sont disponibles pour écouter les confessions en semaine après la messe de 9.00 à Nyon (mardi et vendredi), à St Robert (mardi) et à Gland (jeudi) ou à un autre moment sur rendez-vous.

Les prêtres n'assurent pas les confessions le samedi et le dimanche avant ou après les messes en raison des déplacements entre les communautés pour les célébrations eucharistiques.

Célébration communautaire : pendant l'Avent et le Carême est programmée une célébration communautaire. C'est un moment de méditation, de prière, d'examen de conscience et de redécouverte du sens de la miséricorde de Dieu et d'amour du prochain à travers les textes bibliques et ecclésiaux. **Aucune absolution collective n'est accordée**, mais possibilité de se confesser individuellement pendant ce temps de célébration.

Célébration intergénérationnelle : dans le cadre du parcours catéchétique des enfants et des adolescents (6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e H), une célébration du sacrement de la Réconciliation est prévue ordinairement pendant le temps de Carême. Cette célébration, à laquelle les parents accompagnent leurs enfants, est étoffée autour de quelques ateliers.

Onction des malades

Tout appel pour une onction à un malade ou à une personne âgée est adressée aux Secrétariats des Paroisses ou directement au Prêtre. Il faut éviter d'attendre les tous derniers instants du malade ou trop tard dans la nuit pour appeler le prêtre car ce sacrement n'est pas une extrême-onction pour l'extrême-moment. Il est donc important que la personne qui le reçoit soit plus ou moins consciente et entourée de sa famille, si possible. Il peut être réitéré à chaque fois que la situation du malade s'aggrave. A l'appel du prêtre, il convient de préciser si le malade a besoin de recevoir la communion.